

REMUNERATION POUR DEMANDE D'AUTORISATION ⁽¹⁾
D'EXERCER, A TITRE PRIVE, D'UNE PROFESSION REGLEMENTEE

200 DH درهم

Nom et prénom _____ الإسم و النقب

Profession _____ المهنة

Lieu d'exercice _____ العنوان

PREFECTURE OU PROVINCE DE :

CADRE RESERVE AU PERCEPTEUR
Perception : _____
Code : _____
Références au paiement ⁽²⁾ : _____
Date : _____
Signature :

Fait à _____ le _____ في _____ وحرر ب

Signature :

التوقيع :

Original destiné au Secrétariat Général du Gouvernement.

(1) Arrêté conjoint du Secrétaire Général du Gouvernement et du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n° 1093-96 du 13 safar 1417 (30 juin 1996) fixant le tarif de rémunération pour services rendus par Le Secrétariat Général Du Gouvernement.

(2) Numéro et date de la quittance

REMUNERATION POUR DEMANDE D'AUTORISATION ⁽¹⁾
D'EXERCER, A TITRE PRIVE, D'UNE PROFESSION REGLEMENTEE

200 DH درهم

Nom et prénom _____ الإسم و النقب

Profession _____ المهنة

Lieu d'exercice _____ العنوان

PREFECTURE OU PROVINCE DE :

CADRE RESERVE AU PERCEPTEUR
Perception : _____
Code : _____
Références au paiement ⁽²⁾ : _____
Date : _____
Signature :

Fait à _____ le _____ في _____ وحرر ب

Signature :

التوقيع :

Copie destinée au Percepteur.

(1) Arrêté conjoint du Secrétaire Général du Gouvernement et du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n° 1093-96 du 13 safar 1417 (30 juin 1996) fixant le tarif de rémunération pour services rendus par Le Secrétariat Général Du Gouvernement.

(2) Numéro et date de la quittance